

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 4 MAI 2023

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le 11/05/23

ID : 074-217400795-20230504-2023_019_DE-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 4 mai 2023, à 20h10, le Conseil Municipal de la commune des CLEFS, dûment convoqué le 27 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien BRIAND, le Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Nombre de conseillers municipaux présents : 12 + 1 arrivée à 20h18
Nombre de votants jusqu'à 20h18 : 12 + 1 Pouvoir
Nombre de votant à partir de 20h18 : 13 + 1 Pouvoir

Présents (13) : Mesdames BULEUX Nathalie ; HARZO Marie ; Roselyne CORRADINI ; CORBINEAU Elodie ; Mme MEILLIER Claire ; Mme Evelyne POYET-MOREUL ;
Messieurs Sébastien BRIAND ; BIBOLLET Maxime ; CREDOZ Pierre ; ALBANEL Xavier ;
M. LAMBERSENS Dominique ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; M. BASTARD-ROSSET Benoît (arrivé à 20h18)

Absent (1) : Mme MEYZIE Florence

Pouvoir (1) : Mme MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

Secrétaire de séance : Nathalie BULEUX

**DELIBERATION
N°2023-019**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE AU TITRE DU CDAS 2023 POUR LA
NOUVELLE MAIRIE**

Monsieur le Maire expose que la commune souhaite s'engager dans la rénovation de l'ancienne école et de l'ancienne mairie pour y accueillir la nouvelle mairie.

L'estimation des travaux est de	193 520,00 € H.T.,
Auxquels s'ajoute la mission du maître d'œuvre	34 833,60 € H.T.
Et l'étude de faisabilité	4 600,00 € H.T.
Soit un coût total estimatif de l'opération de	232 953,60 € H.T.

Le Maire rappelle que le Contrat départemental d' Avenir et de Solidarité (CDAS) 2023 est destiné à financer des projets d' investissement portés par les communes concernant, entre autre, la construction et la rénovation de bâtiments publics. Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Département de la Haute-Savoie au titre du CDAS 2023 d' un montant de 125 111,88 € H.T. selon le plan de financement suivant :

Conseil départemental de la Haute-Savoie dans le cadre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité 2023 (CDAS) : 125 111,88 € H.T. soit 53,7067 %

SYANE (Syndicat des Energies et du Numérique en Haute-Savoie) – Edition 2023 : 19 251 € H.T. soit 30 % sur l' enveloppe thermique d' un montant de 64 170,00 € H.T.

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat Région 2022-2026 : 42 000 € H.T. soit 18,0293 %

Commune : 46 590,72 €, soit 20%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l' unanimité des conseillers présents (12) + 1 pouvoir :

- Approuve le plan de financement ci-dessus décrit ;
- Sollicite une aide financière d' un montant de 125 111,88 € H.T. auprès du Département de la Haute-Savoie dans le cadre du CDAS 2023 pour la rénovation de l'ancienne école et l'ancienne mairie pour y accueillir la nouvelle mairie.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Nathalie BULEUX